

8^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 3 décembre 2010

Amis Véloqu coastes, l'Assemblée Générale s'est tenue au mois de décembre 2010 au centre social de Lons le Saunier.

Après une période de doutes fin 2009, grâce à l'arrivée de nouveaux membres, une nouvelle dynamique se met en place en 2010.

Malgré le manque de coopération des élus, nous voulons y croire, et le succès rencontré par la pétition (plus de 1800 signatures) nous porte.

Les décrets du 1/7/2010 (qui généralise les doubles sens cyclables en zone 30) et du 12/11/2010 (qui autorise la mise en place du tourne à droite aux feux pour les cyclistes) nous donnent des éléments pour avancer localement.

A ce jour, notons que Vélo qui rit compte 86 adhérents.

15 adhérents présents ont participé au vote.

Suite à sa présentation, le rapport moral a été voté et approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Suite à sa présentation, le rapport financier a été voté et approuvé par 14 votants et le trésorier s'est abstenu. Le rapport financier est adopté.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à la présentation projetée lors de l'AG disponible sur le site internet, rubrique « Qui sommes nous ».

Les activités 2010 ont été décrites une à une, elles sont de trois ordres :

- vie de l'association
- actions pour promouvoir les aménagements cyclables
- événements et animations

Le débat a ensuite été rythmé par diverses interventions.

Projet de **la commune de Perrigny** : M. Rebeiro, adhérent et élu de Perrigny, est intervenu concernant la réunion VQR/élus qui avait eu lieu avec Marie Louessart. Les élus ont apprécié les remarques constructives de Marie, notamment pour le « carrefour Jardival », mais tout ne pourra pas être pris en compte : la traversée de la route de Champagnole par un îlot central sera équipée de chicanes et de barrière, les cyclistes devront poser le pied à terre pour traverser. Vélo qui rit s'inquiète donc qu'un tel projet entrave la traversée des vélos, une mise au point des détails est nécessaire avec VQR.

Toujours sur la commune de Perrigny, les adhérents présents déplorent le manque d'entretien de la piste cyclable bidirectionnelle route de Champagnole (piste non balayée, présence de graviers, de clous...).

Sujet phare de cette fin d'année : **la pétition**. Elle a recueilli plus de 1800 signatures. Les résultats ont été communiqués aux élus locaux, à la presse et au Conseil général, ce qui a ouvert des joutes épistolaires avec M. le Député Maire de Lons-le-Saunier. Une réunion aura lieu prochainement entre Vélo qui rit et la CCBL (M. Blum, Mme Billotte, M. Martin). Dernier point sur ce sujet, Vélo qui rit a édité sur son site les commentaires faits par les signataires de la pétition sur internet.

L'assemblée a discuté d'un **projet qui consisterait à réaliser un état des lieux des problèmes sur la CCBL** pour alimenter les programmes tri annuels de travaux de voirie.

M. Billet, adhérent de Courbouzon, a posé des questions sur la loi LAURE (obligation de rendre cyclable les voies urbaines faisant l'objet de travaux, sauf autoroute), dont une sur son application pour les communes de moins de 100 000 habitants. Pour Vélo qui rit, les textes officiels ne font pas mention de restriction particulière, cependant, il est décidé de vérifier les conditions d'application de la loi.

Sur la Commune de **Courbouzon**, une emprise réservée pour une piste cyclable de part et d'autre de la route allant de Courbouzon à Macornay est gravement amputée. (Cette réserve d'emprise a été prévue depuis les demandes de permis de construire déposées dès les années 1970). Lors de la réfection de la chaussée par le conseil général en décembre dernier (puisqu'il s'agit d'une départementale), la commune a fait faire des trottoirs d'un coté en excluant la possibilité d'une bande cyclable, rompant ainsi la continuité de la piste cyclable du val de Sorne qui va actuellement de CHILLY au Golf de VERNANTOIS. Il faudrait absolument faire une bande cyclable du coté opposé aux trottoirs.

Plusieurs questions se posent : la situation actuelle est elle réversible ? Faut il réagir rapidement ? Que peut on faire ?

M Billet souhaiterait que Vélo qui rit s'investisse dans cette cause. L'association projette donc une visite des lieux mais souhaite qu'un petit collectif local s'organise, se motive, même de manière informelle, pour pouvoir l'appuyer.

Dernier sujet abordé : les carrefours le long de la déviation de la RN83 devraient être traités en voies superposées, pour maintenir les continuités d'itinéraires, mais c'est une solution plus chère.

Quelques perspectives d'actions pour 2011 :

- UTILISER LA LOI LAURE : envoi de lettres de recours gracieux auprès des gestionnaires de réseaux routiers (commune, CCBL, CG...)
- APPLICATION DES ZONES 30 : mise en place de la signalisation adaptée
- POLITIQUES CYCLABLES : comparaison avec des villes équivalentes en taille, morphologie... - budget annuel de travaux (5 à 10 euros par habitant)
- linéaire de piste cyclable par habitants

Suite à ces discussions qui ont permis de faire émerger des adhérents motivés et de nouvelles idées, nous avons procédé à l'élection du conseil d'administration.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire la présentation de l'AG en ligne sur le site : <http://fubicy.org/veloquirit39000> dans la rubrique « Qui sommes nous ».

ELECTIONS du conseil d'administration :	NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION			COTISATIONS 2011
4 sortants : Jacques LANCON, Renaud DALMAIS, Colette ROUSSEL, François POUESSEL	l'élection du bureau a eu lieu après l'AG le 16 décembre 2010			Les cotisations restent identiques à 2010 à savoir : 10 € par personne - 5 € à partir de la 2 ^{ème} personne même foyer - gratuit moins de 16 ans
4 candidats : Christelle MOUILLARD, Renaud DALMAIS, Jacques LANCON, François POUESSEL	Christian	BAILLY	Membre	VELO QUI RIT a besoin d'adhérents et de membres actifs pour faire avancer le vélo sur le bassin lédonien. N'oubliez de renouveler votre ADHESION. Merci de faire parvenir votre cotisation à Vélo qui rit, 207 chemin de bel air a LONS (attention , nouvelle adresse) N'oubliez pas de nous tenir informé si vous changez d'adresse mail.
	André	BARBARIN	Secrétaire	
	Caroline	BOUCHARD	Membre	
	Claude	CHANGARNIER	Présidente	
	Renaud	DALMAIS	Membre	
	Pauline	HAFFNER	Membre	
	Jacques	LANÇON	Membre	
	Marie	LOUESSART	Membre	
	Alain	MATHIEU	Trésorier	
	Christelle	MOUILLARD	Trésorière adjointe	
	François	POUESSEL	Membre	